

Démarche : Département du Loiret - Signalement sur le Canal d'Orléans et ses étangs

Organisme : Service canaux et environnement

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	
Date de naissance	

Formulaire

Vous souhaitez signaler un dysfonctionnement sur le canal d'Orléans ou sur ses étangs d'alimentation ?

Les signalements peuvent concerner des problématiques d'entretien, de vandalisme ou de toute autre nature dès lors qu'ils se situent sur le canal et ses étangs d'alimentation.

Nous vous remercions de bien vouloir compléter ce formulaire. Les services départementaux pourront vous recontacter le cas échéant afin d'obtenir plus de précisions pour remédier au problème signalé. Nous vous remercions de votre aide

A NOTER : Le Département du Loiret utilise la plateforme demarches.adullact.org pour publier et suivre les différentes démarches. A ce titre, les notifications seront réceptionnées avec l'adresse ne-pas-repondre@adullact.org

Identification

Vous êtes ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- ☐ Un particulier
- ☐ Une entreprise
- ☐ Une association
- ☐ Une institution

Numéro de SIRET
SIRET

Dénomination

Département du Loiret - Signalement sur le Canal d'Orléans et ses étangs

Forme juridique

Adresse

Saisissez le début de votre adresse postale et sélectionnez une proposition

Complément d'adresse

Email

Si différent du compte

Téléphone fixe ou portable

Objet de votre demande

Précisez le(s) lieu(x) concerné(s)

Dans un premier temps, positionnez vous sur le site concerné.

Puis, via le bouton "Ajouter un point" (troisième bouton des fonctionnalités mise à disposition en haut à gauche), cliquer sur le(s) emplacement(s) concernés

Précisez le lieu de la demande

Saisir vos observations

Préciser toutes les informations que vous souhaitez mettre à la connaissance du Département du Loiret

Je suis informé que les données renseignées dans le présent formulaire soient utilisées dans le cadre de la présente demande par les services départementaux concernés et conservés pour une durée maximale de 12 mois à compter de son traitement

Justification de la durée de conservation : Durée d'utilité administrative

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Photos ou tout autre document

Photos ou tout autre document

La gestion de vos données

Le formulaire a pour objet la gestion des requêtes de premier niveau des différents interlocuteurs (particuliers ou organismes) du Département. Sa finalité est la réception et la gestion des demandes, l'historique des demandes et des réponses apportées, le suivi statistique d'activité et les statistiques des relations avec les publics. Il n'y a aucune décision automatisée.

Sa base légale relève de l'article 6-1 du RGPD ; le traitement relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investie le Département. A noter qu'à défaut de fourniture des données mentionnées comme obligatoires dans le formulaire, la demande ne pourra être traitée.

Les données traitées sont celles fournies par les demandeurs (identifications, coordonnées, objet de la demande, pièces jointes), et celles produites par les services (n° d'enregistrement, suite donnée, données relatives au demandeur enregistrées dans les traitements du Département dans le cadre de l'exercice de ses droits, historique, statistiques). Ce traitement concerne les demandeurs, les services instructeurs des demandes, les prestataires concernés. Les destinataires des données sont les agents du Département concernés par le traitement de la demande, et éventuels partenaires et prestataires autorisés.

Les données bénéficient de la politique de sécurité des systèmes d'information du Département. Elles ne sont pas transférées hors UE.

Pour l'exercice de vos droits d'accès, rectification, effacement, limitation des données vous concernant, votre interlocuteur est le délégué à la protection des données (DPO) que vous pouvez contacter :

- via le formulaire en télé service dédié: <https://demarches-en-ligne.loiret.fr/url/departement-du-loiret-protection-donnees-personnelles.htm>
- par courrier: Délégué à la protection des données, Département du Loiret, 45945 Orléans.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.